



**SALAIRES, PENSIONS, CARRIERES,**

**LE 18**

**NOTRE AFFAIRE A TOUS !**

**LE GOUVERNEMENT BLOQUE TOUTE NEGOCIATION**

Le ministre a, lors de la dernière réunion salariale, confirmé son refus de s'engager sur des mesures propres à l'année 2000 au-delà des 0,5 % qu'il a décidé unilatéralement.

En conséquence, et quelles que soient les annonces qui ont été faites pour les années suivantes (revalorisation à hauteur de l'inflation prévue sur 2001 et 2002), il n'y aurait même pas maintien du pouvoir d'achat sur la période que le gouvernement entend imposer comme cadre d'un futur dispositif salarial (2000, 2001, 2002). Cela est inacceptable et exclut l'idée même de négociations :

**On ne négocie pas des reculs !**

**IL FAUT UNE POLITIQUE SALARIALE REELLEMENT AMBITIEUSE ET NOVATRICE.**

Au fil des ans, la situation salariale dans la Fonction Publique s'est fortement dégradée. La valeur du point, base de calcul des traitements et des pensions, a perdu 10 % de pouvoir d'achat par rapport à l'indice des prix de l'INSEE.

Les salaires n'ont, à fortiori, pas bénéficié du retour de la croissance.

Il faut rompre résolument avec cette spirale des reculs et répondre de manière ambitieuse et novatrice aux besoins des personnels. Cela est possible ; cela est aussi nécessaire pour conforter la croissance : la moitié de celle-ci résulte de la consommation des ménages et de la demande intérieure... donc du pouvoir d'achat !

La CGT est porteuse de revendications immédiates :

} Une revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point, avec l'objectif de porter celle-ci à 35 francs,

} Un minimum de rémunération à 8 500 F bruts et l'alignement du minimum de pension.

} Suppression des quota statutaires et budgétaires pour les avancements de grade, afin d'améliorer les déroulements de carrières.

} L'ouverture de discussions en vue d'une refonte de la grille permettant de reconnaître les qualifications et donner de l'espace et du souffle aux carrières.

} L'impulsion d'une politique d'intégration des primes dans le traitement respectant l'unicité de la grille, avec une première mesure immédiate représentant l'équivalent d'un mois de traitement pour tous (après alignement sur ce minimum si nécessaire).

**SE RASSEMBLER ET INTERVENIR POUR PESER DANS LE SENS DU PROGRES.**

Aujourd'hui, face à l'intransigeance gouvernementale, l'intervention des personnels est indispensable : c'est du poids de cette intervention que dépend le contenu de la politique salariale des prochaines années.

*C'EST POURQUOI LA CGT SE PRONONCE RESOLUMENT POUR LE RASSEMBLEMENT UNITAIRE LE PLUS LARGE ET MULTIPLIE LES INITIATIVES EN CE SENS.*

*ELLE APPELLE TOUS LES PERSONNELS, QUELLE QUE SOIT LEUR AFFILIATION OU AFFINITE SYNDICALE, A SE RASSEMBLER DANS LES SERVICES, LES ETABLISSEMENTS, LES LABOS, LES CHANTIERS... POUR DECIDER D'INTERVENIR ENSEMBLE.*

Le 18 janvier se tiendra la réunion de négociation salariale que le ministre a présenté comme étant la dernière.

Il n'y a pas de « séance de rattrapage » prévue. C'est donc de cette réunion que résultera l'évolution de nos feuilles de paye.

**C'EST BIEN LE MOMENT,  
POUR ETRE DES ACTEURS DE LA NEGOCIATION,  
plaçons cette réunion sous le contrôle et l'intervention de tous**

**Le 18 janvier,**

**SOYONS DANS L'ACTION,**

**DANS LA GREVE ET LES MANIFESTATIONS**